



⇒Edito :



*En 2010, nous avons réalisé **92 %** des objectifs et cibles que nous nous étions fixés (contre 84 % en 2009). Cet excellent résultat n'a pu être obtenu que grâce aux efforts de chacun d'entre vous. Je tenais à vous en remercier et je peux affirmer qu'à ce jour tous nos collaborateurs sont des acteurs concernés par la protection de leur environnement. Nous récoltons le fruit de ce que nous avons mis en place depuis 2004.*

Notre île est belle, grâce à vous et vous pouvez en être fières !

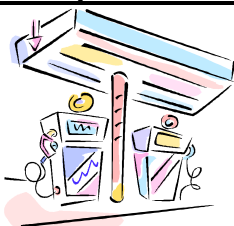
Pour autant, nous ne pouvons en resté là. Notre système nous oblige à aller toujours de l'avant. C'est pourquoi, lors de la dernière Revue de Direction, il a été décidé d'agrandir le périmètre du SME et d'y inclure la zone de regroupement des déchets de l'île.

En 2011, nous allons donc axer nos efforts sur cette zone afin qu'elle devienne un espace en adéquation avec le reste de l'île : Propre et bien géré !

Patrick Longueville

⇒Programme 2011 :

Principaux investissements :



- Les travaux de la station carburant (qui n'était plus aux normes) ont débuté en janvier avec une fin prévue en mars. Cette nouvelle station permettra aux plaisanciers de se servir en carburant 24h/24 en toute sécurité.

- Les 3 points d'apport volontaire qui étaient prévus en 2010 vont être créés afin d'améliorer le tri des déchets, en plus du verre et du carton, vous y trouverez une benne pour les bouteilles plastiques. (Mise en place après la fin des travaux de la station)



Principales actions programmées :

- Le point principal non réalisé en 2010 a été la **sensibilisation de nos sous-traitants**. Nous avons donc programmé plusieurs sessions de sensibilisation pour toutes les personnes intervenant sur le périmètre. (Je vous rappelle que le service technique est considéré comme sous-traitant.)



- **Améliorer la zone de regroupement des déchets**

Pour cela nous allons :

- Faire un diagnostic environnemental
- Se mettre en conformité (si nécessaire)
- Mettre en place un programme d'actions
- Mettre en place des procédures et instructions
- Former et sensibiliser collaborateurs et sous-traitants

⇒ Audit Ecopass :



Le prochain audit de suivi aura lieu le **22 février**. Chacun d'entre vous pouvant être auditionné par l'auditeur «Ecopass», nous vous demandons de revoir les instructions vous concernant, ainsi que notre nouvelle politique environnementale. (voir page 3)

⇒ Sécurité :

Les collaborateurs ayant suivi la formation S.S.T. (Sauveteur, Secouriste du Travail) en 2010 devront participer à un recyclage en 2011. Pensez à vous inscrire auprès de Sophie Martinaud. Par mail : capitainerie@paul-ricard.com ou par téléphone 04 94 10 65 21. (poste direct 2142 ou 2143)

Information importante : De nouvelles procédures de gestion d'évacuations des locaux vont être mises en place. Elles seront certainement suivies d'au moins un exercice ...

C'est la société **Sécuri-France** qui a pris en charge la sécurité de l'île de nuit depuis le 1^{er} janvier 2011. Son PC sécurité peut être joint 24h/24 au 04 94 14 31 31.

RAPPEL : Sur l'île le numéro pour la sécurité 24h/24 : 06 20 26 04 03.

⇒ Communication :

Pour suivre les actions menées par la capitainerie, connectez vous sur le blog du port : <http://blog.les-embiez.com>

Rappel : Toutes vos idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, remarques, améliorations, ... Nous restons à votre écoute.

Les bons gestes du mois :

Quelques gestes faciles à réaliser chez vous :

Je n'utilise plus d'aérosols. Je récupère l'eau de pluie pour le jardin. Je composte tout ce qui peut l'être : le poids de la poubelle s'en trouve allégé et le jardin en profite. Je tri mes déchets. Je coupe systématiquement l'électricité lorsque je sors d'une pièce. J'installe des ampoules économiques partout. J'utilise des multiprises que j'éteints la nuit. Je prends une douche à la place d'un bain... et il y a encore plein de petits gestes qui économisent notre planète et ne demandent pas de gros efforts. A vous de les trouver ...





POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA SOCIETE PAUL RICARD POUR LA GESTION DU PORT DES EMBIEZ 2011

6 ans après avoir obtenu notre première certification, nous ne pouvions rester sur un périmètre limité au simple port de plaisance. L'imbrication des activités du port et de celles de l'île nous a amené à agrandir le périmètre de certification en y incluant la zone de regroupement des déchets située sur la zone technique de l'île.

Désormais, la prise en compte de l'environnement fait partie intégrante de chacune de nos décisions, et toutes et tous, plaisanciers, personnel ou fournisseurs sont devenus acteurs de notre démarche globale visant à améliorer l'environnement de notre île et de limiter l'impact du port et de ses activités connexes.

Nos engagements sont :

- Gérer de façon à être en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Déterminer, évaluer et restreindre toute incidence significative de nos activités sur l'environnement.
- Prendre les mesures pour prévenir et éliminer toute pollution et tout rejet accidentel dans le milieu naturel.
- Responsabiliser l'ensemble du personnel pour la protection de l'environnement et une meilleure gestion de nos déchets.
- Communiquer avec l'ensemble des tiers sur les méthodes et les objectifs de notre politique environnementale.
- Cultiver et développer l'esprit de l'amélioration continue.

Le respect de ces engagements doit permettre à la SOCIETE PAUL RICARD de rester une entreprise Proactive dans le domaine de la protection de l'environnement.

Ceci nécessite la prise de conscience, l'implication et la responsabilité de l'ensemble de nos collaborateurs.

Madame Daniele RICARD

Présidente du Directoire
SOCIETE PAUL RICARD